



Le Puy, le 2 juillet 2014,

COMPTE RENDU DE MANDAT

CAP B et C du 26 juin 2014

Recours en évaluation professionnelle

Ces CAP avaient à leur ordre du jour les demandes de révision en évaluation déposées par les collègues des 2 **catégories** ; aucun recours n'ayant été présenté cette année dans la catégorie A,

CAP C

Demande de révision de l'évaluation

En début de séance la direction a indiqué le nombre de mois mis en réserve, soit **2** mois (2 x 1 mois).


Cette CAP était invitée à donner son avis sur **une seule** demande de révision, portant sur la modification des appréciations, du profil croix ainsi que sur la cadence d'avancement.

Pour les représentants du personnel cette demande était parfaitement justifiée. Après débats, la direction a accédé à toutes les demandes de la collègue (reformulation de l'appréciation générale, modification du profil croix et accélération de la cadence d'avancement).

Cette CAP siégeant en formation restreinte élargie, les représentants du personnel FO- DGFIP n'avaient pas de voix délibérative, **toutefois ils sont bien sûr intervenus dans les débats.**

Questions diverses

Tableaux d'avancement : Les tableaux d'avancement sont traités en CAP Nationale, toutefois la direction nous a transmis les conditions d'ancienneté pour accéder à un grade supérieur. Cette année pour être sur la plage utile de sélection pour passer **AAP2**, la direction générale a retenu les agents **AA1 5^{ème} échelon avec une prise de rang au 19/01/13**. De même pour passer **AAP1**, il faut être **AAP2 8^{ème} échelon avec une prise de rang au 01/10/13**. Rappelons simplement que les **conditions statutaires** pour passer **AAP1** sont **AAP2 6^{ème} échelon**.

Gestion des trésoreries en période estivale : le manque flagrant de personnel se fait d'autant plus ressentir pendant la période des congés d'été, en effet plusieurs postes en sont réduits à fermer leur porte au public, avec l'autorisation de la Direction, afin que tous les agents puissent prendre leurs congés. Aussi comme le réclame , il est urgent que cesse les suppressions d'emplois et que tous les emplois vacants soient pourvus lors des mouvements de mutations

Les représentants du personnel : **David AMACHANTOUX, Michèle FAYOLLE, Karine VEYSSEYRE.**

CAP B

Cette CAP était invitée à donner son avis sur 6 recours (4 pour la filière fiscale et 2 pour la filière gestion publique), tous justifiés pour les représentants du personnel. 5 demandes portaient à la fois sur les appréciations et les bonifications, un seul sur les appréciations.

Avant l'ouverture des débats, la direction a indiqué les réserves de bonification dont elle disposait, soit 2 réserve de 1 mois et 1 réserve de 2 mois.

L'examen des dossiers a permis de relever le décalage entre, d'une part, les appréciations formulées et le tableau synoptique (profil croix) portant sur la valeur professionnelle et la manière de servir, et, d'autre part, entre les appréciations de l'année en cours et celles figurant sur l'année précédente.

Les représentants **FO DGFIP** fidèles à leur conception de la représentation des personnels, ont défendu l'ensemble des dossiers, sans aucun esprit partisan.

L'intervention des représentants du personnel a permis d'obtenir satisfaction sur la reformulation des appréciations générales pour tous les collègues.

Un collègue a obtenu 2 mois de bonification : comme elle bénéficiait déjà d'1 mois, cette bonification a donc été redistribuée dans le cadre de cette CAP,

Ainsi 3 collègues obtiennent 1 mois de bonification,

Les représentants du personnel se sont prononcés favorablement pour les reformulations des appréciations proposées ainsi que pour l'attribution des mois de bonification à quatre collègues. Ils ont voté contre la proposition de la direction de ne pas attribuer de bonification à un agent.

En question diverses fut abordé entre autres, la présentation par la direction des tableaux d'avancement au grade de contrôleur 1ère classe et contrôleur principal: la coupure s'effectuant pour les C1 à contrôleur 2ème classe - 8è échelon avec prise de rang au 01/04/2013 et pour les CP à contrôleur 1ère classe - 7è échelon avec prise de rang au 01/06/2012.

Les représentants du personnel : Jean Pierre COFFY, Robert Gagne, Jocelyne LIMAGNE.

FO DGFIP à vos côtés,

FO DGFIP de votre côté.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

FO DGFIP
la force syndicale

BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Robert GAGNE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Chantal

BONELLO, C des F P du Puy)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à

, le

signature

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu